

Section I - Avis d'appel public à candidature de marché public**DRP N° 005-21/AN/PT/SGA/PRMP/SP-PRMP DU 29 avril 2021****Objet :** Recrutement de société d'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale.

1. Cet Avis d'appel public à candidature de marché public fait suite au plan de passation de marchés publics paru sur le site web de l'Assemblée nationale et affiché sur tous les sites du parlement béninois le 29 mars 2021.

2. L'Assemblée nationale sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats répondant aux qualifications requises pour le recrutement de sociétés d'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale.

3. Dans le cadre de ce marché dont la période d'exécution court de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrer au 31 décembre 2021, ces prestations seront réalisées au Palais des Gouverneurs et sur les parkings extérieurs, au Secrétariat général administratif et sur la devanture du bâtiment abritant la Cellule d'Audit Interne de l'Assemblée nationale Porto-Novo, quartier Oganla, 01 BP 371 Porto-Novo, Tél : (229) 20 21 42 41. Les prestations s'étendent sur douze (12) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarre. Ce marché est renouvelable une (01) fois.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Capacité financière

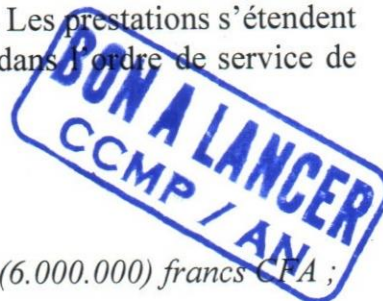
- Avoir une capacité financière fixée à six millions (6.000.000) francs CFA ;
- L'attestation de capacité financière doit être délivrée par une banque ou par une institution financière agréée en République du Bénin, justifiant que le candidat dispose de liquidité ou peut bénéficier d'une ligne de crédit à hauteur du montant indiqué au précédent alinéa. L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier auprès des diverses banques ou institutions financières l'authenticité des attestations de capacités financières produites par les soumissionnaires.

b) Capacité technique et expériences

- Etre une entreprise installée au Bénin et spécialisée en tous travaux d'entretien et d'aménagement des espaces verts justifiée par le registre de commerce ou les statuts de l'entreprise ;
- Le soumissionnaire doit disposer du minimum de matériels et équipements suivants : une tondeuse, appareil de pulvérisation, des sécateurs, des

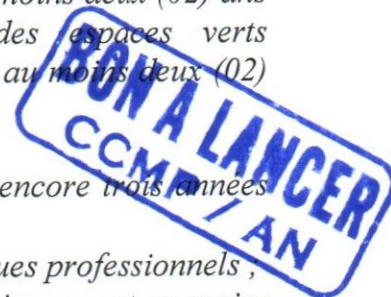
Numéro de l'Assemblée Nationale : (0029) 20 21 42 41

Courriel AN : www.assemblee-nationale.bj



raccords pour l'arrosage, des brouettes, des houes, des coupe-coupe, des balais à gazons, des produits de désinfection etc ;

- **NB :** Les preuves d'appartenance de ses matériels doivent être fournies. En cas de location, le contrat de location doit être fourni en plus des preuves de propriété des matériels objets de location. L'autorité contractante se réserve le droit de visiter le parc de matériels du candidat. Tout constat contraire à la déclaration faite dans l'offre et tout usage de faux entraînera le rejet de l'offre
- *Le soumissionnaire doit prouver, documentation à l'appui, qu'il a exécuté en tant que fournisseur principal ou en groupement au moins deux (02) marchés portant sur l'entretien et l'aménagement des espaces verts au cours des cinq (05) dernières années (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) pour le compte des structures publiques, parapubliques, organismes internationaux ou structures privées de grande envergure. A cet effet, le soumissionnaire doit joindre à son offre la liste des marchés exécutés et copie de toute preuve [(attestations de bonne fin d'exécution) ou contrat (page de garde et page de signature) appuyé de procès-verbaux de réception] montrant qu'il a exécuté lesdits marchés.*
- *disposer d'un minimum de deux (02) ouvriers ayant au moins deux (02) ans d'expériences dans le domaine d'aménagement des espaces verts (attestation et CV à l'appui), puis d'un fleuriste ayant au moins deux (02) ans d'expérience (attestation avec CV à l'appui) ;*
- *pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence,*
 - *elles doivent donner la preuve d'une assurance des risques professionnels ,*
 - *elles doivent disposer d'un minimum de deux (02) ouvriers ayant au moins trois (03) ans d'expériences dans le domaine d'aménagement des espaces verts (attestation et CV à l'appui), puis d'un fleuriste ayant au moins trois (03) ans d'expérience (attestation avec CV à l'appui)*



L'Autorité contractante se réserve le droit de faire une visite dans les locaux du soumissionnaire pressenti attributaire avant de lui attribuer le marché pour s'assurer de la justesse de ses déclarations

5. Les candidats individuels ou en groupement intéressés, peuvent consulter le dossier de demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2è immeuble carrelé à droite,**

bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, tous les jours ouvrables de 08 h 30 mn à 12 h et de 14 h 30 mn à 17 h 00 mn, heure locale. Ils peuvent également l'obtenir l'adresse mentionnée ci-avant.

6. Les offres devront être rédigées en langue Française et déposées en un (01) exemplaire original et une (01) copie physique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Assemblée Nationale sis dans le bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD, vons de la banque BOA en allant vers Maria Tokpa, 2^e immeuble carrelé à droite, bureau situé au 1^{er} étage, Porto-Novo, quartier Houédakomey, au plus tard le 20 mai 2021 à 15 heures 00 mn, heure locale. Une copie électronique sur clés USB de chaque proposition devra être jointe dans l'enveloppe contenant l'originale de l'offre.* Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

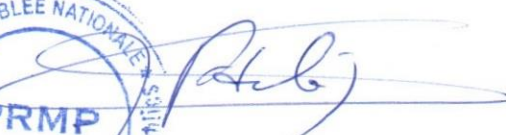
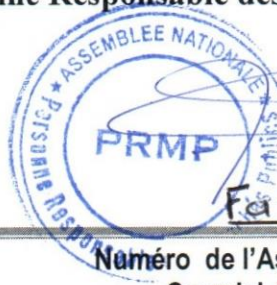
7. Les offres seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : *Assemblée nationale, bâtiment abritant le PARCPOGE/PNUD à Porto-Novo, salle de réunion situé à l'UNACEB au 2^{ème} étage le 20 mai 2021 à 15 heures 30 mn heure locale. Seuls sont autorisés à déposer une offre, les soumissionnaires qui auront préalablement retiré le dossier de DRP à l'adresse ci-dessus et mentionnés leurs noms dans le registre de retrait de la présente DRP.*

8. Les offres doivent comporter une garantie de soumission d'un montant égal à deux cent mille (200 000) FCFA.
Elles doivent être valides pendant une période de trente (30) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Les plis devront porter la mention : « DRP N° 005-21/AN/PT/SGA/PRMP/SP-PRMP DU 29 avril 2021 relative au recrutement de société d'entretien des espaces verts de l'Assemblée nationale »

Porto-Novo, le 29 avril 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics de l'Assemblée nationale


Fayoyi DOHATO


Numéro de l'Assemblée Nationale : (0029) 20 21 42 41

Courriel AN : www.assemblee-nationale.bj